

## Appel à candidature : Chaire de professeur junior CPJ 2025

**Établissement/organisme porteur** : Centre national de la recherche scientifique (CNRS)  
Nom du chef d'établissement/d'organisme : Antoine PETIT

**Site concerné :**

Aix-Marseille  
Bordeaux  
Toulouse  
Saclay

**Région académique :**

Aix-Marseille  
Bordeaux  
Toulouse  
Saclay

**Établissements/organismes partenaires envisagés :**

Aix-Marseille Université  
Université de Bordeaux  
Université de Toulouse Capitole  
Université de Saclay

**Nom du projet** (en français) : L'impact de l'IA sur les transformations du travail

**Acronyme** : LABORIA

**Mots-clés** : travail ; IA ; numérique ; inégalités ; santé ; entreprise

**Durée visée** : 5 ans

**Thématique scientifique :**

*Sciences humaines et sociales*

**Stratégie d'établissement** : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie de l'établissement. Le cas échéant, faire une synthèse des CPJ obtenues les années précédentes et en évaluer les premiers résultats dans l'activité du laboratoire d'accueil. (2000 signes maximum espaces compris)*

Cette CPJ s'inscrit dans l'une des thématiques que CNRS SHS souhaite privilégier dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle de recrutement *via* les CPJ, à l'interface entre droit, économie, science politique, sciences de gestion, sciences des territoires, sociologie : *études politiques, études des formes de la vie sociale*.

CNRS Sciences humaines & sociales, suite à un travail pluridisciplinaire qu'il a suscité en 2022, qui a conduit un groupe de laboratoires de recherche pluridisciplinaires à élaborer un état des connaissances en sciences humaines et sociales et un livre blanc consacrés à la recherche sur le travail, propose une CPJ sur le sujet.

Cette CPJ permet de mettre en avant un enjeu de recherche clé dans le sillage de cette réflexion collective. En effet, le développement rapide de l'intelligence artificielle redéfinit profondément les contours du travail, en faisant disparaître ou transformant certaines tâches voire certains métiers, en faisant émerger de nouveaux métiers de ou de nouvelles manières de travailler, en redéfinissant les relations de travail et la collaboration avec les machines, en modifiant les rapports de pouvoir entre employeurs et salariés, en faisant naître des risques

d'exclusion, des risques psychologiques ou de reconversions massives, en posant de nouvelles questions en termes de responsabilité.

**Stratégie du laboratoire d'accueil** : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie du laboratoire d'accueil (1000 signes maximum espaces compris)*

Les 4 laboratoires d'accueil potentiels, le COMPTRASEC, le LEST, TSM-R et l'IDHES, se situent dans divers champs disciplinaires : droit, science politique, sociologie, histoire, économie et gestion. Ils ont été sélectionnés sur la base de :

- a) leur position clé dans la recherche sur le travail fournissant un écosystème favorable à la réalisation du projet scientifique proposé ;
- b) leur intégration dans un contexte académique particulièrement prometteur dans ces domaines.

**RNSR du ou des laboratoire(s) d'accueil** :

**199911799J** UMR 5114 Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (COMPTRASEC)

**201220323T** UMR 7317 Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST)

**201119415K** UMR 5303 Toulouse School of Management - Research (TSM-R)

**199812861T** UMR 8533 Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES)

**Stratégie en termes d'attractivité internationale** : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie internationale de l'établissement (accueil d'étudiants étrangers, partenariats avec des établissements étrangers, projet de diplôme commun, participation à un projet européen...) 1000 signes maximum espaces compris*

Le ou la titulaire de la chaire devra mettre en œuvre des actions et des partenariats dans le champ thématique et s'engager notamment à déposer un projet dans le cadre des appels européens (ERC, Consortium Horizon Europe, etc.) au cours des 5 années de son contrat.

**Résumé du projet scientifique** : *1000 signes maximum espaces compris*

LABORIA analyse la manière dont l'IA transforme le « travail réel » et les rapports de pouvoir, agissant comme catalyseur d'autres mutations (écologiques, démographiques). Via des études de cas, approches comparatives ou suivis diachroniques, les recherches pourront explorer :

- Organisation, agentivité et pouvoir : Effets sur les dynamiques employeurs-salariés, territoires et compétences. Comment les travailleurs s'approprient-ils ou résistent-ils à ces outils ?
- Santé et différenciation sociale : Impacts sur le sens du travail, la charge cognitive et les risques psychosociaux. Analyse intersectionnelle des inégalités (genre, âge, origine)
- Régulations : Adaptation du droit du travail face aux diverses IA. Éthique et principes pour un déploiement garantissant un travail durable.

Reposant sur une analyse politique axée sur la justice sociale et la démocratie organisationnelle, LABORIA collaborera avec les acteurs de terrain (syndicats, entreprises) pour produire des savoirs actionnables.

**Résumé du projet d'enseignement** : *1000 signes maximum espaces compris*

L'enseignement sera discuté en fonction du site où le ou la lauréate sera affecté(e). Il/elle s'impliquera sur chaque site dans des parcours existants.

**Synthèse financière** : à réaliser à partir de la fiche financière jointe, décrire les besoins financiers et leur répartition pour mener à bien le projet scientifique (doctorant, postdoctorant, IT, équipement, ...)

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Utilisation du package ANR</b>                  | 200.000 € |
| Doctorant  |           |
| Post-doctorant                                     |           |
| Ingénieur  |           |
| Équipement   |           |
| Fonctionnement (missions, conférences...)          |           |
| <b>Co-financement du package €</b>                 | €         |
| Préciser la nature des dépenses envisagées         |           |
| <b>Co-financement du package €</b>                 |           |
| <b>Co-financement de la rémunération de la CPJ</b> |           |
| <b>Total financé sur CPJ (dont package ANR) €</b>  | €         |

**Diffusion scientifique :**

La diffusion des résultats passera par des productions scientifiques (publications, logiciels, brevets...) de niveau mondial. Par ailleurs, le projet mettra en œuvre une communication vers des cibles diverses telles que communautés scientifiques, médias, décideurs, grand public, scolaires, etc., avec un calendrier adapté. Des outils spécifiques pourront être développés comme des sites web, des newsletters ou encore des rencontres, colloques internationaux, écoles d'été et conférences.

**Science ouverte :**

Le CNRS développe une politique forte en faveur de la science ouverte. La science ouverte consiste à rendre « accessibles autant que possible et fermés autant que nécessaire » les résultats de la recherche. À ce titre, le CNRS vise à ce que 100 % des textes des publications issues des travaux de ses unités soient rendus accessibles, notamment grâce au dépôt dans HAL. Les données produites doivent aussi être rendues disponibles et réutilisables, sauf restriction particulière. Par ailleurs, les principes directeurs de l'évaluation individuelle sont revus en conformité avec la déclaration DORA, plus qualitatifs et tenant compte de toutes les facettes du métier de chercheur.

**Science et société :**

La relation science-société est désormais reconnue comme une dimension à part entière de l'activité scientifique. Le projet développera cette dimension en synergie avec tous les partenaires. Les travaux de recherche qui en seront issus contribueront à éclairer la décision publique. Des initiatives de sciences participatives pourront être initiées avec des acteurs de l'écosystème socio-économique et culturel du projet.

**Indicateurs :**

L'activité sera évaluée notamment sur la base de la production scientifique (publications, logiciels, brevets, etc.), sur les partenariats institutionnels et privés formalisés par des contrats, sur le rayonnement international, sur la valorisation des travaux vers des communautés scientifiques pluridisciplinaires, sur l'innovation et son transfert vers la société et sur la diffusion scientifique à destination de publics non spécialistes.